

RÉUNION BUREAU RÉSEAU 38 DU 3 AVRIL 2023

Présents : Monique FOURQUET (Sauvegarde Isère)
Martine COMTE (CODASE)
Gérard BONNEL (ORSAC)
Eric SALAS (PréVenir)
Alec BERNARD (Prado)
Patrice RUOL (OSJ)

Excusé : Stéphane MEARY (Beauregard)

1. Rappel de la procédure de rédaction des Comptes-rendus :

Le secrétaire rédige le CR et le transmet à la présidente qui apporte les correctifs éventuellement. Le secrétaire transmet aux membres du bureau qui apportent à leur tour les corrections qu'ils jugent nécessaires. Le CR ainsi corrigé est transmis à la présidente pour validation. Le CR validé est envoyé aux membres de Réseau 38.

2. Retour sur l'AG :

- Intervention appréciée de M JM Destroyat.
- On regrette l'absence de quelques associations et on envisage de tenir les membres de R38 informés au plus tôt des AG afin que le plus grand nombre puisse participer aux AG.
- La présidente appellera les Apprentis d'Auteuil, Itinova et l'Oustaou afin de « prendre des nouvelles » de ces associations.
- On prévoit de recevoir Frédéric Jalabert (ADESCI) afin de clarifier la place des administrateurs et des DG au sein de R38.

3. ODPE :

Monique transmettra la liste des représentants à Florence Payen et Copie à Patrice pour enregistrement.

4. Assurance de l'Association :

Le contrat (MAIF) responsabilité dont le Trésorier a retrouvé les traces dans les dossiers semble très cher. Après vérification, le Trésorier se renseigne afin de négocier un nouveau contrat.

De même il étudie la nécessité de maintenir l'assurance véhicule des membres du bureau.

5. Courrier évoquant la participation de R 38 à une Commission d'attribution des Appels à projets concernant les Personnes âgées :

Doit-on maintenir cette participation ?

Alec dixit : ces instances permettent à R 38 d'être au contact de structures et d'institutions avec qui nous travaillons. C'est par de telles participations que nous sommes connus et reconnus et que nous pouvons éventuellement faire du lobbying. On espère également pouvoir ainsi sensibiliser le secteur du handicap enfants qui concerne tous nos accompagnements au niveau des partenaires

La présidente les recontacte afin de relancer.

6. Fonctionnement des Commissions :

- Commission RH :

On les reçoit le 11 Mai. Bien préciser l'objet de cette rencontre (dont le GIEQ, mais pas seulement le GIEQ).

Etablir des priorités et un planning.

Stéphane se propose de co-piloter cette commission avec Gérard.

Monique nous transmet les CR de cette commission sur le travail déjà réalisé.

- Commission Communication :

Prendre contact avec Claude Dély pour savoir où en est la liaison avec EOLAS.

On a matière à pouvoir commencer à alimenter le site : nouveaux statuts, fiches d'identité des associations ...

Une clé de répartition a été établie au prorata du nombre d'ETP consacrés à la PE dans l'Isère pour chaque membre de R 38.

- Commission veille et stratégie :

Recherche et développement, il serait bon de ne pas l'abandonner complètement et d'y réfléchir dans le futur.

- Commission insertion :

Pilotage de la commission par Alec et un deuxième membre. Qui ?

Un des objectifs serait d'identifier un référent Insertion par association.

On pourrait travailler le partenariat avec les Missions locales qui sont partantes et le SDIS. Pour cela un référent insertion sera demandé à chaque association pour son expérience du terrain et sa connaissance des problématiques

Idem pour le CDOS (Olympisme), à rencontrer au plus tôt car l'échéance des JO est en 2024).

Alec rédige une feuille de route établissant les principes points qui seraient à travailler et prend rendez-vous avec le SDIS. Le contact avec le CDOS se fera jeudi 6 avril au copil du CTJ.

7. Cotisations 2023 :

Le trésorier prévoit un appel pour la cotisation qui reste inchangée, soit 150 € et prévient qu'un appel de fonds selon la clé de répartition déjà travaillée sera émis afin de créer le site internet. Ce financement avait été validé en AG en 2022.

8. Frais de déplacements des membres du bureau de R 38 :

Ce qui existe jusqu'à ce jour : R 38 rembourse les déplacements pour les réunions de bureau, du siège de l'association au lieu de réunion et les rencontres partenariales. Les Associations quant à elles prennent en charge les participations aux AG. Le kilométrage est pris du siège de l'association en Isère au lieu de réunion.

Ce qu'on voudrait modifier : R 38 rembourse les déplacements des membres du bureau pour les réunions liées à l'activité propre à R 38 (avec les partenaires, pour la gestion des commissions) au kilométrage réel (domicile - lieu de réunion).

Les Associations remboursent les Frais au kilométrage réel pour les réunions de bureau et les AG.

Le calcul se fait au prix du barème fiscal sur la base mappy ou viamichelin.

Prochains Bureaux

11 mai 2023 à 14h

**46 Impasse de la Plaine
ZA des Chaumes
38300 Nivolas Vermelle**

31 mai 2023 à 10 h

**OSJ
200 Impasse Laverlochère
38780 PONT EVEQUE**

Prochaine AG

Lundi 19 juin 2023 à 14 h

Lieu à définir

Mercredi 20 septembre à 10 h rencontre ADECSI

à 14h rencontre avec les DG

lieu précisé ultérieurement

La Sauvegarde

Patrice RUOL
Secrétaire

Monique FOURQUET
Présidente